1901FORMATION
Trouvons la clé de votre Avenir

Contrat d'apprentissage
Secteur services aux personnes

OFFRE N°
46657

SECTEUR
SERVICES AUX PERSONNES

TYPE DE CONTRAT
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

DURÉE CONTRAT
2 AN(S)

TEMPS DE TRAVAIL
TEMPS PLEIN

ENTREPRISE
CFA 1901 FORMATIONS - RECRUTEMENT DU 20/02//23 AU 24/02/23

LIEU
PARIS ET IDF (75,92,..)

POSTULEZ AVANT LE
15/02/2023

PRISE DE POSTE
03/04/2023

CONTACT
Sylvie LALLEMAND
slallemand@cnarm.fr
06 92 70 07 77

STANDARD
02 62 15 00 00

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE - H/F - Contrat d'apprentissage - 24 mois

DESCRIPTIF
Vous aimez la Petite Enfance ? Rejoignez les crèches et écoles parisiennes ! Vos missions : assurer l accueil du jeune enfant de moins de 6 ans, quel que soit le contexte professionnel et le lieu d intervention; Répondre aux besoins physiologiques de l enfant et assurer sa sécurité physique et affective; Prendre en charge l hygiène et la prise des repas; Contribuer à son développement, à son autonomisation, à sa socialisation et à l acquisition du langage; Comprendre les enjeux psychiques liés à la petite enfance; Connaître les établissements et les services de la petite enfance, leurs personnels et leurs usagers.

PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :	Collège ou lycée
DIPLOME REQUIS :	Aucun
EXPÉRIENCES :	Expérience professionnelle non exigée
COMPÉTENCES :	Compétences relationnelles et qualités personnelles d écoute et d observation ; une bonne condition physique compatible avec l exercice du métier ; un projet professionnel réfléchi et cohérent
FORMATION MIN ACCEPTÉ :	Niveau scolaire équivalent à la 3ème (titulaire du BEPC ou non)
FORMATION MAX ACCEPTÉ :	Aucune
LANGUE(S) :	Bonne expression orale, compréhension de la langue française, connaissance des bases (lecture et calcul)
INFORMATIQUE :	Aucun pré-requis informatique
PERMIS :	

EXIGENCE(S)
Bonne présentation; Bonnes conditions physiques; Disponibilité; Flexibilité horaire

RÉMUNERATION
Salaire BRUT: Entre 1563 et 1645 € Mensuel

AIDES DU CNARM

- Billet d'avion aller + transfert
- Allocation d'arrivée de 300€
- Aide à l'hébergement 2 mois
- Indemnité forfaitaire de 500€
- Prime d'installation de 400€
- Indémnité complémentaire selon la situation

cnarm